

Commentary on Robert Tombs's "How Bloody was la Semaine Sanglante? A revision," *H-France Salon*, vol. 3 issue 1: 1-13 and Society for French Historical Studies Conference Panel "Communal Myths?"¹² February 2011: <http://h-france.net/Salon/h-francesalon.html>

Commentary by Quentin Deluermoz, Université Paris 13/Nord

Les morts de la Semaine sanglante :
retour sur la violence sociale et politique française au XIXe siècle.

La question des morts de la semaine sanglante est tout sauf un problème d'érudition. Elle touche à l'un des mythes les plus vifs de la période contemporaine et pose la question du type de violence sociale et politique exercée à la fin du XIXe siècle. L'intérêt du débat organisé à la suite de l'article attendu de Robert Tombs est d'affronter directement ces problèmes délicats, parfois minorés par les historiens de la période. J'aborderai ici trois aspects de la discussion : le problème de la méthode, celui de l'interprétation de la Commune et enfin celui de l'appréciation dans cette perspective des deux premiers tiers du XIXe siècle français.

1. Compter les morts : un légitime retour aux sources ?

En tâchant de proposer une nouvelle estimation du nombre de morts de la Semaine sanglante—6.500 au lieu de 15.000-40.000—R. Tombs répond à une exigence somme toute caractéristique du « métier d'historien » : établir des données fiables (ou moins fausses), par un croisement raisonné de sources, afin de remettre en cause une perception biaisée ou erronée du passé. Le travail est en quelque sorte classique, mais parfaitement mené et nécessaire vu l'enjeu symbolique du sujet. Sont convoquées et discutées dans ce but les archives des cimetières, des hôpitaux et des mairies. Preuve, s'il était besoin, que même pour une période aussi étudiée que la Commune, des sources inconnues restent à découvrir, ou que des sources connues peuvent être mobilisées autrement. La lecture de ces sources n'est pas « positiviste » au sens trivial du terme : elle passe par le rappel des conditions de l'investissement de la capitale, la description des manières de mourir et l'évocation de l'atmosphère qui entoura la remise en ordre postérieure. Elle évoque les manques—les morts non enterrés dans les cimetières, les corps brûlés à l'extérieur—et accepte les indéterminations en procédant par ajustement à la hausse de l'hypothèse. On retrouve presque l'exigence de la méthode de critique historique des père de l'école méthodique, C.-V. Langlois et C. Seignobos, jusque dans leur prudence. Après avoir décrit les règles de la discussion historique des sources, les deux auteurs rappelaient en effet que l'historien est contraint de recourir à l'imagination pour reconstituer les faits passés mais qu'il doit pour cela, (...) s'attacher à « *ne construire des images qu'avec des éléments exacts* ». ¹ Nul effet de manche dans le propos de R. Tombs donc, mais une certaine humilité (il discute aussi ses travaux précédents) et une grande maîtrise : le respect des règles historiennes d'établissement de la preuve rend bien son hypothèse crédible.

Naturellement—et précisément pour cela—la démonstration s'offre à la discussion. La mise à l'écart des cadavres non recensés par les institutions considérées, comme le nombre de personnes mortes à la suite de leurs blessures peuvent être revues. Dans le chaos des événements, il est tout à fait probable que ces oublis soient nombreux, d'autant que le pouvoir n'avait sans doute pas intérêt à

¹ C.-V. Langlois et V. Seignobos, *Introduction aux études historiques* (Paris : Kimé, 1992 [1898]).

afficher des chiffres trop élevés, au moment où les enquêtes s'achevaient. De plus, une étude centrée *a priori* sur l'identification précise du nombre de cadavres n'entraîne-t-elle pas (...) une estimation à la baisse ? Les approches plus globales, rappelées par les discutants, aboutissent à l'inverse à des estimations plus hautes : l'écart de 180.000 Parisiens entre les populations de 1870 et 1872, notait ainsi Jacques Rougerie, validerait raisonnablement l'hypothèse d'un chiffre pouvant s'élever à 30.000 morts.² Le plus sûr est sans doute d'en rester à des fourchettes larges (6.500 à 20.000 ?). Quel est par ailleurs, notent P. Nord et D. Shafer, le sens d'un tel décompte ? Les travaux sur les violences de masse ou les violences extrêmes, qu'ils portent sur les contextes révolutionnaires, militaires ou coloniaux, ont souligné les insuffisances du chiffrage. Ils ont invité à scruter les gestuelles de violence et les pratiques au ras du sol, à détecter les rationalités qui s'y logent, à prêter attention à la dialectique de la mémoire et de l'oubli. Interrogeant l'intériorisation des habitudes comme les mutations en situation, ils ont rappelé aussi l'importance de réinscrire ces mises à mort dans les systèmes de perceptions en vigueur comme dans la trame des enjeux sociaux, politiques et culturels du temps...³ Comparer les chiffres est souvent illusoire. Vouloir les préciser n'est cependant pas inutile. Nécessaire pour l'estimation minimale des faits, une telle recherche peut aussi forcer à briser les images admises et les comparaisons courantes qui gouvernent, même inconsciemment, l'appréciation historique du « vécu » des événements. C'est en partie par un effort de ce type que les historiens de la Révolution française ont pu renouveler la compréhension des violences et des recompositions politiques des années 1789 à 1799,⁴ même s'il s'agissait d'un préalable aux autres approches mentionnées. C'est ce que propose ici R. Tombs. Acceptons donc, telle qu'elle est suggérée, l'estimation, afin de discuter l'essentiel, l'interprétation qu'elle sous-tend.

2. La Semaine sanglante détrônée ?

Avec 6.500 morts, la Semaine sanglante n'est plus « le plus grand massacre de civils du XIXe siècle européen ». La révision à la baisse s'inscrit en fait dans une tendance historiographique concernant les grands massacres du XIXe siècle : les tribunaux de la terreur seraient ainsi responsables de 35.000 à 45.000 morts et la guerre de Vendée, dont on a temps estimé les pertes à 400.000 morts, en aurait « plutôt » fait 170.000.⁵ Des affrontements régionaux oubliés ont parallèlement été réévalués, mettant à mal la « compétition des légendes noires » : ainsi en est-il de ceux qui accompagnent la bataille de Montrejeau, près de Toulouse, en 1799, qui entraînent près de 5.000 morts. Concernant le XIXe siècle, les morts de Juillet 1830, un temps estimés à un millier, sont désormais évalués à 850, quand ceux de la répression parisienne de Juin 1848 sont passés d'environ 6.000 à 4.000 victimes des deux côtés.⁶ Celle de mai 1871 sanglante n'avait pas échappé au mouvement puisque le nombre de morts était passé de 40.000 à 20.000, en acceptant une baisse à 10.000 à 15.000, à la suite, déjà, des travaux de R. Tombs.⁷

La Semaine sanglante est-elle pour autant si nettement dévaluée ? Avec 6.500 morts et près de 40.000 arrestations, elle reste plus meurtrière que les massacres de juin 1848 (4.000 morts et 18.000 arrestations). Si elle n'est plus « le plus grand massacre de civils du XIXe siècle français », elle reste

² J. Rougerie, *Paris, ville libre* (Paris: Seuil, 2002), p. 257.

³ Parmi d'autres, le travail de J. Sémelin serait utile (*cf. Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides* [Paris, Le Seuil, 2005].)

⁴ Voir à ce sujet le n° 3 de la revue *La Révolution française* consacré aux « massacres au temps de la révolution » (aut 2010).

⁵ Merci beaucoup à Guillaume Mazeau pour ses remarques sur les violences révolutionnaires des années 1789 à 1799.

⁶ Les derniers chiffres sont tirés de S. Aprile, *1815-1870, La Révolution inachevée* (Paris: Belin, 2010).

⁷ R. Tombs, *La Guerre contre Paris* (Paris: Aubier, 1997 [ver. ang. 1981]), p. 21.

importante. Mieux vaut sans doute, comme l'a évoqué l'un des participants du débat et ainsi qu'y invitait naguère Alain Corbin, s'interroger sur les manières de massacrer et leurs significations.⁸ L'année 1871 ne connaît pas les scènes de massacre de la Révolution française marquées par la mutilation des cadavres. Elle se distingue aussi de la répression de juin 1848, où la troupe et les gardes nationaux, notamment ceux qui étaient venus de province, fusillèrent les ouvriers des barricades dans un accès de fureur. Lors du massacre du brigadier Vincenzini en février 1871, l'une des mises à mort collective les plus célèbres de la période, l'agent est significativement lapidé à distance par la population en colère. La foule frappe toujours, mais les morts infligées par la Commune relèvent désormais surtout de fusillades. Quant aux forces de répression, elles mirent davantage en œuvre une « tuerie froide et impersonnelle »,⁹ réalisée par des soldats parfois réticents à tuer. Préparée et disciplinée, l'armée procéda à une conquête systématique de la capitale. Des corps spéciaux étaient chargés de rechercher les suspects jusque dans les maisons, et les cours martiales ont procédé à des jugements très expéditifs. Les exécutions recoururent là encore à la fusillade, en une mise à mort collective et sérialisée. Cette manière de faire, à distance et en groupe, permet de déculpabiliser les tueurs tout en s'avérant plus efficace. On chercha aussi à rendre les traces de la violence moins longtemps visibles, les épanchements de sang étant rapidement nettoyés au chlore et à la chaux :¹⁰ la Semaine sanglante vit bien l'exercice d'une « violence d'Etat » aux formes nouvelles, exercée sur une partie de la population considérée en dehors du droit, voire de l'humanité. En ce sens, elle demeure une date marquante dans l'exercice de la violence politique. De même, son importance à l'échelle européenne perdure, puisqu'elle met un terme à la dernière révolution du XIXe siècle—la seule qui n'ait pas eu d'écho européen—constat qui suggère un rapport politique particulier entre la France et la révolution au XIXe siècle.¹¹

Une piste très intéressante évoquée par l'article concerne par ailleurs le « mythe de la violence ». On savait le brouillage imposé à sa mémoire par la Commune, cet événement « sans image », étouffé par la vision apocalyptique des incendies de la capitale ou par l'héroïsation des combattants malheureux de la guerre de 1870.¹² Etait connu aussi le travail de propagande du pouvoir versaillais décrivant une Commune cosmopolite, peuplée d'ivrognes, de criminels et de prostituées, entraînés par de dangereux internationalistes. Ce miroir déformant a été maintes fois commenté, notamment à travers l'étude de l'effrayante figure de la « pétroleuse », dont il semble, grâce à l'examen des archives judiciaires, qu'elle fut largement un mythe.¹³ Sans doute a-t-on moins étudié les récits élaborés par les communards après coup. Appuyé sur les mêmes seuils de sensibilité, ces récits devinrent un thème majeur d'une mémoire que les historiens eurent tendance à remettre en cause avec moins de vigueur. Le travail signalé d'Alex Dowdal sur les narrations du massacre, leur impact dans la reconstruction de l'espace républicain comme dans les interprétations *a posteriori* de la Commune sera sans doute important. L'élaboration d'un mythe de la violence suppose en effet une mise en mots et en images postérieure qui ordonnent le sens prêté à l'évènement. Sa mise en lumière permet bien d'affiner les possibilités d'analyse, mais son existence ne signifie pas nécessairement qu'il y ait eu moindre violence sur le terrain en 1871. Elle n'aide pas non plus à en dégager toutes les significations historiques. La question reste posée, au fond, de savoir dans quel XIXe siècle s'inscrit cette répression sanglante de la Commune.

⁸ A. Corbin, *Le village des cannibales* (Paris: Aubier, 1990).

⁹ Tombs, *La Guerre*, op.cit. p. 345.

¹⁰ F. Chauvaud, "L'élimination des traces," in A. Corbin et J.-M. Mayeur (dir.), *La Barricade* (Paris: Publications de la Sorbonne, 1997), p. 269-281.

¹¹ R. Tombs, *The Paris Commune* (London: Longman, 1999), op.cit.

¹² B. Tillier, *La Commune, une révolution « sans images »* (Paris: Champ Vallon, 2006).

¹³ J. Rougerie, *Le procès des communards* (Paris: Julliard, 1964).

3. Quel XIXe siècle français au miroir de la Semaine sanglante?

L'un des grands intérêts de la discussion finale fut sans doute de montrer à quel point l'étude de la Semaine sanglante doit déborder le seul mois de mai 1871. L'article de R. Tombs l'indique en conclusion, en évoquant d'autres mises en relation suggérées par la nouvelle évaluation chiffrée : l'intégration politique à l'œuvre sous le Second Empire, la rapidité du retour à la normale parisiens, l'absence d'écho provincial. Sans doute ne faut-il pas négliger les mouvements communalistes des villes de province, parfois écrasés dans le sang, comme à Marseille où la répression d'avril fit environ 180 morts. Ces échos n'en furent pas moins plus minces qu'en 1848 ou en 1851, pour des raisons diverses. A Pamiers, dans le Midi, la municipalité élue en 1870 est déjà « rouge » et célèbre la Commune sans avoir besoin de s'insurger. Dans l'Yonne, note Michel Cordillot, les effervescences sont contenues par l'attente républicaine et par la surveillance exercée par la gendarmerie. Ces exemples rappellent que la République est en place depuis septembre 1870, tout en suggérant les transformations plus larges. Le Second Empire, on le sait, a maintenu le suffrage universel et s'est libéralisé à partir des années 1860. Les élections et la pratique de débat, certes encadrés par le pouvoir, ont fait l'objet d'un apprentissage, accéléré par l'extension des moyens de communication et la multiplication des imprimés. La période peut être lue comme une intégration politique faisant passer lentement les Français, malgré le régime, du statut de « sujets » à celui de « citoyens ». ¹⁴ Elle accompagne une lente mutation des sensibilités à la violence : autour des années 1860, la violence « déperit » dans les campagnes, fruit tant d'une adaptation du monde rural aux changements socio-politiques que de l'affirmation des forces de l'ordre lors des confrontations. ¹⁵ A Paris, même lors des « journées » issues du mouvement des réunions publiques en 1869-1870, le régime gradue progressivement l'usage de la force—certes pas à chaque fois—, inaugurant un « maintien républicain de l'ordre avant la République ». ¹⁶ Le dégoût social croissant à l'égard du sang se reflète enfin dans les discours de grande diffusion, à travers les descriptions de plus en plus horrifiées des grands crimes, comme ceux de l'assassin Troppman en 1869. Alors que le régime tient sur des bases fragiles, mais réelles, ce dont témoignent les ligues de villes républicaines invitant à la « conciliation », le gouvernement de Versailles **n'a (...)** pas forcément intérêt à exercer une violence extrême sur la population, malgré le concert de haine qui l'entoure. Les massacres de la semaine sanglante, marqués par une montée des tensions au fur et à mesure de l'avancée des troupes et par des actes d'une cruauté extrême qui échappèrent en partie à l'exécutif, furent bien à maints égards « insupportables ». Mais il convient peut-être de sortir de l'éblouissement pour constater qu'ils furent réalisés par une armée plutôt maîtrisée et qu'ils s'inscrivirent dans ce contexte, apparaissant ensuite, du fait même des nouveaux seuils de sensibilité, d'une violence inouïe. Rendus à la fois moins déterminés et moins « uniques », ils ne se lisent plus comme un crime abominable laissant l'historien sans voix, mais comme un massacre plus banal à l'échelle européenne, ce qui les rend en un sens d'autant plus choquants : le chiffre « cassé » de 6500 morts en serait une trace.

La proposition touche un problème de fond dans l'interprétation des années 1850 à 1870, peut-être plus clairement posé dans l'historiographie anglo-saxonne. Selon les autres lectures, exprimées dans la discussion, l'évolution signalée ne saurait mettre de côté le caractère autoritaire du régime ni l'intensification croissante des luttes sociales et politiques. Les républicains, modérés ou révolutionnaires, se sont réorganisés au cours des années 1860, accentuant une lutte politique qui est à son apogée en 1869. Ils s'appuyèrent, en dépit de hiatus entre les mouvements, sur le développement des luttes sociales. Les ouvriers qualifiés **ont (...)** prolongé leur désir d'une autre organisation politique et sociale. La multiplication des sections de l'Internationale, quoique plus limitée qu'on l'a pensé, a accru les structurations locales et intensifié les peurs qu'elle provoquait. Les

¹⁴ S. Hazareesingh, *From Subject to Citizen: The Second Empire and the Emergence of Modern French Democracy* (Princeton: Princeton University Press, 1998).

¹⁵ A. Corbin, « La violence rurale dans la France du XIXe siècle et son dépérissement : l'évolution de l'interprétation politique, » *Cultures & Conflits* 09-10 (1993): 61-73; et A. Lignereux, *La France rébellionnaire (1800-1859)* (Paris: PUR, 2008).

¹⁶ F. Cardoni, *La garde républicaine. D'une république à l'autre* (Paris: PUR, 2008).

mouvements de grèves, plus nombreux après 1864, jouèrent aussi un rôle important. S'ils s'opposèrent d'abord plus au patronat qu'au régime rappelle Michelle Perrot, mais en 1869, à l'apogée des tensions, l'armée réprima et tua à plusieurs reprises, marquant les mémoires. La tension se réalisa notamment dans la Commune, qui fut plus qu'aucun autre mouvement du XIXe siècle un mouvement de travailleurs et qui proposa, comme le rappelle P. Nord, un véritable régime politique alternatif à la face du monde. Rien d'étonnant alors à ce que le gouvernement de la chambre élue de Versailles l'ait écrasé avec une sévérité toute particulière au nom de l'ordre social et au nom même de cette normalisation en cours : quel que soit le désir de vengeance ou de retenue des acteurs de la répression, il fallait écraser avec fermeté et dans le sang cette option.

Cette double lecture, entre intégration et confrontation, est en partie le fruit des interprétations historiques successives (histoire du mouvement ouvrier, histoire sociale, histoire culturelle et politique). Elle constitue l'une des difficultés majeures dans l'analyse du second XIXe siècle français. Certes, les historiens combinent en général les deux, mais l'étude de la Semaine sanglante semble, au final, imposer un choix. Elles ne sont pourtant pas forcément contradictoires. Norbert Elias a montré comment la mutation européenne analysée sous le terme de « processus de civilisation » (affirmation de l'Etat, hausse des interdépendances sociales, nouveaux seuils de sensibilité à la pudeur et à la violence) n'était pas exempte de contradictions : sous certaines conditions, elle peut s'inverser, la violence d'Etat étant potentiellement d'autant plus terrible qu'il en possède plus complètement le monopole ; mais elle peut aussi se retourner contre un groupe social précis suivant un phénomène de « violence compartimentée ». Par ailleurs, ce cadre pourrait inviter également à distinguer l'euphémisation esthétique de la violence (distanciée et moins visible) et sa baisse effective. Si cette lecture permet de présenter la Commune et la Semaine sanglante, non pas, comme on le lit parfois, comme un anachronisme, mais comme une possibilité présente au cœur de ce processus d'intégration, il n'aide pas, ceci dit, à préciser ce que seraient les traits spécifiques de ces événements.

Ne **convient-il (...)** pas **d'ailleurs** d'insister davantage, avec les intervenants, sur les contextes ? Celui de la guerre d'abord, qui a fourni les armes (en nombre certes insuffisant), a plongé la capitale dans un long et douloureux siège et a rendu disponible des troupes dont les généraux doivent laver dans le sang l'humiliation subie contre les Prussiens. Celui de l'installation de la République ensuite, ou plus exactement de la transition politique, dont les spécialistes de sciences politiques rappellent qu'elle constitue une période de plasticité des institutions, d'incertitude des fondations et d'ouverture des possibles. Tout cela perturbe les cadres antérieurs. Des résurgences plus fortes, des mouvements plus profonds n'affluent-ils pas ? Ainsi en est-il du fait révolutionnaire : la Commune, rappelle Jacques Rougerie, est nourrie du désir de la république démocratique et sociale de 1848, baignée des références à 1792 et 1793 (l'assemblée communale ne finit-elle pas par s'appeler « comité de salut public » ?). A la chambre, bien des élus rêvent d'une restauration légitimiste... La définition du politique est en suspens. Dans quelle mesure la mémoire, adaptée, de la Révolution ne joue-telle pas, actualisant certaines pratiques et problèmes fondateurs ? Prenons l'exemple du droit : les historiens de la Révolution française ont souligné que ce dernier n'est pas forcément opposé à la violence, mais qu'ils se permettent au contraire l'un l'autre. Le recours au massacre ne permet-il pas de le refonder à nouveau le droit ? De tels constats invitent à prolonger l'hypothèse plus anthropologique d'Alain Corbin sur la fonction purificatrice et fondatrice de cette violence.¹⁷ Ils posent également la question de son rapport au sacré, dont la construction du Sacré-cœur en 1873 peut rappeler la pertinence. C'est là l'intérêt d'une analyse plus sensible aux diffractions de l'évènement et aux phénomènes de discontinuités, telle que la mène Michèle Riot-Sarcey. Il faudrait, pour préciser cette piste, comparer de manière plus approfondie les pratiques, cibles, symboles des moments révolutionnaires du XIXe siècle. Le constat n'invalide cependant pas les approches précédentes : sans doute faut-il les prendre ensemble et reconsidérer le problème de leur articulation pour approcher un peu mieux la complexité et la spécificité de la Semaine sanglante.

¹⁷ A. Corbin, "Le sang de Paris. Réflexion sur la généalogie de l'image de la capitale," in A. Corbin (dir.), *Le temps, le désir et l'horreur* (Paris : Aubier, 1993).

Toucher au nombre de morts d'un évènement sensible de la conscience collective n'est pas chose aisée. L'hypothèse de R. Tombs, rendue plausible par la rigueur de son examen et par sa profonde connaissance de la période, a pour principal mérite, me semble-t-il, de mettre à l'écart l'effet de sidération attaché à l'investissement sanglant de la capitale. Ce faisant, il force à remettre sur le métier les interprétations usuelles de la Commune, du 19^e siècle ou de la violence. Le débat a ainsi rappelé, pour l'étude de cette dernière, la nécessité de distinguer le dit, le fait et l'éprouvé, ainsi que la difficulté à articuler l'épaisseur des expériences, les pesanteurs du contexte et la possibilité de comparaison. Il a invité aussi à renouveler des questions anciennes à propos de la Commune. Dans l'historiographie française récente, celle-ci fait parfois l'objet d'une étude en soi tandis que les synthèses plus amples tendent à glisser sur l'évènement, s'arrêtant juste avant ou commençant juste après : comme si « l'année terrible » gênait la trame attendue d'une stabilisation républicaine lentement acquise en 1880. Le débat qui a eu lieu à Charleston incite les historiens à lui trouver une autre place dans ce récit un peu linéaire ou à retoucher ce dernier. L'appel n'est pas neuf et poursuit un travail de longue haleine : grâce aux travaux de Jacques Rougerie et d'autres, on savait que la Commune était plutôt la « dernière révolution du XIX^e siècle ». Les morts de la Semaine sanglante semblent demander maintenant de quel XIX^e siècle au fond elle constitue la dernière révolution.

Quentin Deluermoz
Université Paris 13/Nord